

La lettre mensuelle de

JEAN-LUC BLEUNVEN

Lizher ar c'hannad



n°36

Édito - Rak-ger**Vers un revenu universel ?**

Le rôle des minima sociaux est d'assurer un revenu minimal à une personne ou à sa famille. La France compte aujourd'hui 10 régimes de minima sociaux (RSA, ASPA, AAH, ASI, ASS, RSO...). 4 millions d'allocataires en bénéficient. Le Gouvernement a souhaité engager un chantier de simplification et de modernisation de l'ensemble de ces minima sociaux.

Le système est actuellement inéquitable et peu lisible. Cela a de profondes conséquences : **par méconnaissance, des citoyens ne bénéficient pas des prestations auxquelles ils peuvent prétendre ; les politiques de solidarité perdent en efficacité ; des phénomènes de fraudes plus ou moins avérées font l'objet de critiques et de stigmatisations récurrentes.** La question de l'accès des jeunes aux minima sociaux, notamment ceux âgés de 18 à 25 ans, se pose également. Cette tranche d'âge est en effet très majoritairement exclue des dispositifs de lutte contre la pauvreté, ce qui, au regard des situations existantes au sein des pays européens, présente une triste singularité.

Trois scénarios de réforme ont été proposés par la mission constituée en fin d'année dernière.

Le scénario que privilégie la mission présidée par Christophe Sirugue préconise la création d'une « **couverture socle commune** » qui viendrait remplacer les 10 minima existants. Le système s'en trouverait radicalement simplifié, et reposerait sur trois principes : conforter l'existence d'un dispositif **spécifiquement consacré à la lutte contre la pauvreté ; ouvrir cette couverture à tout individu à partir de ses 18 ans** sans tenir compte de la composition de de son foyer ; **procéder à un versement automatique de l'aide attribuée.** Un complément d'insertion en faveur des actifs de plus de 18 ans et un complément de soutien pour les personnes en situation de handicap viendraient compléter cette couverture socle. Concrètement, à la notion de simplification, viendrait s'ajouter celle de **l'accompagnement.** Plutôt que de verser simplement une allocation, il s'agirait également de donner à chacun le moyen de rebondir, de prendre un nouveau départ.

Avec ce projet de réforme, se profile la création d'un « **revenu universel** », déjà expérimenté ou appliqué dans plusieurs pays de l'OCDE. Les gigantesques gains de productivité issus de l'automatisation des dispositifs de production (automatisation de la production, progrès du numérique, etc.) ont pour effet de détruire l'emploi au sens large. **Le principe du revenu universel trouve son fondement dans le fait que l'accès à un revenu issu du travail devient si difficile, qu'il semblerait logique de trouver une autre base que le travail pour procéder à la répartition de la richesse. Le revenu universel se justifie ainsi comme le partage de la richesse produite par les machines.**

La mise en place d'un revenu universel bouleverserait cependant de nombreux fondements de notre pacte social : modalités de financement du dispositif, apparition d'un risque de fracture de la société (les travailleurs traditionnels versus les bénéficiaires du dispositif), valeur à donner à des activités aujourd'hui gratuites...

Il ne s'agit pas d'acter la fin du travail ni celle de l'emploi. Néanmoins, l'idée selon laquelle le volume de travail nécessaire à la satisfaction de l'ensemble de nos besoins va décroître dans les années à venir semble être de plus en plus partagée au sein de nombreux courants de pensée. C'est pourquoi ce débat doit être dès à présent placé au centre de nos réflexions.

A galon ganeoc'h
Jean-Luc Bleunven

Vie locale – Buhez ar vro

L'Association Paysages pour Plouzané (PPP), précurseur en matière de défense de l'environnement, a été fondée en 1991 dans le but de reconstruire le paysage bocager plouzanéen et de promouvoir le développement durable.

L'opération phare de PPP est la **Journée de l'arbre et du talus**, qui a lieu mi-mars chaque année. En concertation avec les propriétaires, la chambre d'agriculture, la mairie et le Conseil départemental, cette journée mobilise un groupe important d'enfants et d'adultes. Les résultats obtenus sont remarquables : en 25 années d'existence, l'association a planté environ **18 500 arbres sur la commune de Plouzané.**

Mai 2016**Brèves – Titouroù**

- La France a pris l'initiative de relancer le processus de paix au Proche-Orient. À la commission des affaires étrangères, nous avons auditionné les ambassadeurs d'Israël et de Palestine en France.

En circonscription

- ✓ Je me suis rendu à l'inauguration de la mini-entreprise Saç récup à Brest.

- ✓ J'ai assisté aux championnats de France individuels seniors de tennis de table à l'Aréna à Brest, ainsi qu'à la réception organisée à la Mairie de Brest à l'occasion de l'accueil des délégations du Championnat d'Europe de lutttes celtiques.

- ✓ J'ai rencontré les élèves de l'école primaire du Vizac qui ont participé au Parlement des enfants. L'occasion pour moi de leur présenter le rôle de député.

- ✓ Je suis intervenu à la table ronde sur l'herboristerie, organisée par CAP Santé à Plounéour-Ménez, en présence de Joël Labbé, sénateur du Morbihan.

- ✓ J'ai participé à la cérémonie en l'honneur des marins du *Léon-Gambetta* à Plougonvelin.

- ✓ Redet m'eus un 40 km bennag eus ar Redadeg e Goueled Leon (e Gwitalmeze, Plourin, Ar Vourc'h Wenn, Plouvien, Plabenneg ha Landerne), hag adarre araog ar fin, e Lokoal Mendon. Nag a blijadur war an hent !

**Le chiffre du mois
Sifr ar miz : 1 700**

C'est le nombre de kilomètres parcourus en relais du 29 avril au 7 mai par les nombreux coureurs d'Ar Redadeg pour soutenir la langue bretonne.



JEAN-LUC BLEUNVEN



Travail parlementaire

Avec les récentes déclarations de François Hollande (« le traité n'est pas acceptable en l'état »), le traité transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP ou TAFTA) est revenu dans l'actualité parlementaire ces derniers jours. J'ai notamment participé à une table ronde co-organisée par la commission des affaires européennes. Les échanges, de très haut niveau, ont porté sur les aspects environnementaux de ces négociations.

J'ai également eu l'occasion d'interroger Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères, sur les limites démocratiques des négociations de ces traités de libre-échange, que ce soit le TTIP ou les autres traités en cours de négociation (traité sur l'échange des services « TiSA » ; accord économique et commercial global avec le Canada « CETA »...). Il a été auditionné le 26 avril par la commission des affaires étrangères.

Le Traité transatlantique de libre-échange



Pour que ces questions soient également débattues au niveau local, j'organise, le 31 mai prochain, un grand débat, en partenariat avec la Maison de l'Europe. Yannick Jadot, député européen EELV, Édouard Bourcier, représentant de la Commission européenne en France, et plusieurs autres intervenants spécialistes sont invités (voir [ici](#)). Nous essaierons de comprendre les enjeux de ce traité, qui sont considérables et bien plus subtils que le débat public le laisse parfois entendre.

Questions écrites : Goulennoù

J'ai interpellé le Gouvernement sur :

- le régime d'aide accordé aux producteurs d'électricité d'origine photovoltaïque, et plus précisément sur l'arrêté tarifaire du 12 janvier 2010 (secrétariat d'État, auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, chargé des Affaires européennes), [voir la QE n° 95652](#) ;

- l'absence de statut de récoltants d'algues de rive (Environnement, Énergie et Mer), [voir la QE n° 94637](#).

Le Gouvernement a répondu :

- à ma question sur le versement de rentes viagères dans le cadre de situations de divorce (Justice), [voir la QE n° 71797](#) ;

- ainsi qu'à ma question sur le décret n° 2004-751 du 27 juillet 2004 qui ne permet pas aux 100 orphelins, aujourd'hui âgés de 75 à 90 ans, dont le père a été victime du massacre de Mers el-Kébir en juillet 1940, de bénéficier des indemnités prévues dans ce texte (Défense), [voir la QE n° 93747](#).

Le texte complet des questions ainsi que les réponses du Gouvernement sont à retrouver sur le site internet www.jeanlucbleunven.fr, dans la rubrique « Travail parlementaire ».

À venir – Dizale

12 mai à 20h à Brest : voir [ici](#)

Diversité linguistique et culturelle à Brest : facteur d'exclusion ou d'intégration ?

Jeu 12 mai à 20h Centre social de Kerangoff Brest Recouvrance



Soirée organisée par Jean-Luc Bleunven, député de Brest Abers Irizoe

31 mai à 20h à Plabennec : voir [ici](#)

Jean-Luc Bleunven
député de Brest Abers Irizoe
La Maison de l'Europe
organisateur



Pour me contacter

36 rue des Trois Frères Le Roy
29860 Plabennec

Secrétariat : 02 98 03 15 58

Mail : contact@jeanlucbleunven.fr

Site : www.jeanlucbleunven.fr

Facebook : www.facebook.com/jl.bleunven

Twitter : [@JeanLucBleunven](https://twitter.com/JeanLucBleunven)

Les permanences

- Les vendredis de 9 heures à 12 heures, à la permanence parlementaire de Plabennec.

- Prochaine permanence décentralisée : **vendredi 3 juin 2016** à la mairie de Plouzané.

Il est préférable de prendre rendez-vous.